



Saint-Denis, le 24 juin 2020

Contact presse :
Mélina COHEN-SETTON
06 18 12 74 59

Raphael PERRIN
06 11 67 74 92

Le Franchissement urbain Pleyel devient réalité

Le projet du Franchissement urbain Pleyel vient de franchir les dernières étapes décisives en vue de sa réalisation : le 22 juin, un comité des financeurs en présence du Préfet de Région a permis de boucler définitivement le financement de la première phase de l'ouvrage d'art ; aujourd'hui, le marché de travaux, attribué au groupement emmené par Bouygues TP, a été signé. Les travaux de cet ouvrage d'art majestueux, conçu par Marc Mimram, lancé au-dessus des voies du faisceau Nord large de 332 mètres, vont pouvoir commencer en septembre 2020. La première phase sera livrée en mars 2024. La seconde en avril 2026.

À l'occasion de la signature du marché de travaux, Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune et de Plaine Commune Développement a salué l'aboutissement d'un travail de très longue haleine : « Dès 1991, les artisans du projet Hippodamos chargés d'imaginer la reconstruction de la ville après le départ des grandes compagnies industrielles de la Plaine Saint-Denis avaient déjà fait de ce franchissement l'une des matrices de leur projet urbain : il fallait « reconquérir du sol » dans ce territoire malmené par les infrastructures. La couverture de l'autoroute A1 en a constitué une première étape ; 30 ans plus tard le Franchissement urbain Pleyel continuera ce chemin vers une ville plus amène et plus humaine ». Saluant l'expertise des équipes de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage et le soutien sans faille de certains partenaires, Patrick Braouezec a estimé qu'« à l'heure où le Secrétaire d'État chargé des transports a jugé opportun d'annoncer le retard de livraison des lignes 15 et 16 du Grand Paris Express, prévus initialement pour 2024, la pertinence de cet ouvrage d'art se révèle avec une actualité nouvelle : dès 2024, les habitants et salariés pourront le traverser à pied ou à vélo ; les voyageurs de la ligne 14 et du RER D et H pourront passer d'une gare à l'autre, les bus assureront de nouvelles liaisons et c'est par ce franchissement que les athlètes rejoindront le Village olympique et paralympique depuis les deux plus grands équipements olympiques des Jeux de Paris 2024. »

Le Maire de Saint-Denis, Laurent Russier, a quant à lui estimé que « Cet ouvrage d'art vient réparer un traitement indigne fait à la ville de Saint-Denis et à ses habitants. Alors que ce faisceau ferré divise la ville du Sud au Nord, il n'existe sur trois kilomètres qu'un seul point de passage, la rue du Landy, qui de ce fait se trouve encombrée à toute heure. Le Franchissement urbain Pleyel constituera une

nouvelle liaison Est-Ouest pour faciliter les déplacements entre les quartiers Pleyel et Landy, mais également à l'échelle du nord métropolitain, reliant les deux départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis. Il permettra aussi la liaison entre deux gares majeures du réseau de transport d'Île-de-France, la future gare Pleyel du Grand Paris et la gare du RER D. »

Catherine Léger, directrice générale de Plaine Commune Développement a rappelé « Depuis 2006, la SEM, puis la SPL, ont accompagné Plaine Commune et la ville de Saint-Denis à chaque étape du projet : des études à la réalisation de l'ouvrage et son insertion dans le futur quartier Pleyel que la SPL aménage ». Catherine Léger a par ailleurs souligné la fierté des équipes à conduire ce projet hors normes.



Repères :

Co-maîtrise d'ouvrage : Plaine Commune, SNCF Réseau, SNCF Voyageurs, Société du Grand Paris

Maître d'ouvrage délégué : SPL Plaine Commune Développement assistée de :

- Latournerie Wolfrom Associés (avocats) ;
- Tractebel (AMO technique) ;
- Ingerop (OPC synthèse et réseaux) ;
- Gépic (expert ferroviaire) ;
- SNCF Réseau (AMO MSF).

Maître d'œuvre : Marc Mimram architecture & associés – Marc Mimram Ingénierie –Richez Associés – Edeis – Artelia

Attributaire du marché de travaux : Bouygues Travaux Publics (mandataire) – Razel Bec – SEFI Intrafor – Franki Fondation SAS – Maeg Costrucioni SpA

Montant du marché de travaux signé le 24 juin 2020 : 119,7 millions d'euros HT (tranche ferme et tranches optionnelles)